

Observatoire des discriminations et des territoires interculturels



Assemblée générale Lundi 12 juin 2017

Rapport financier Année 2016

Sommaire

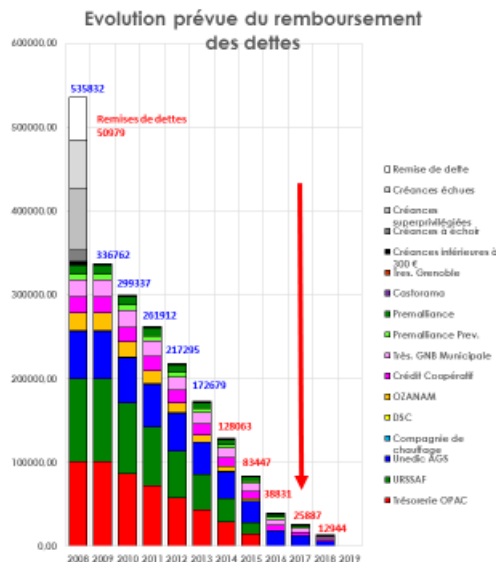
1 - Année 2016 : le retour à un résultat d'exercice positif après les errements de 2015	2
1.1 Remboursement des dettes.....	2
1.2 Une maîtrise accrue du montant des consommations intermédiaires et un appel renforcé aux ressources marchandes face à la dégradation continue des ressources publiques.....	2
1.3 Retour aux excédents d'exploitation et d'exercice.....	2
1.4 Des résultats satisfaisants mais qui restent fragiles.....	3
1.5 Une bonne solvabilisation de nos résidents par l'APL et l'ALT.....	4
1.6 Réorganisation du Pôle gestion Accueil.....	4
1.7 Masse salariale et productivité.....	5
1.8 Réorganisation du CHRS.....	6
1.9 Mise en œuvre de la comptabilité analytique.....	7
1.10 Contributions en temps de travail.....	8
2 - Les comptes 2016	10
Les produits d'exploitation.....	10

1 – Année 2016 : le retour à un résultat d'exercice positif après les errements de 2015

1.1 Remboursement des dettes.

L'année 2016 a permis de poursuivre le redressement judiciaire en honorant les dernières grosses dettes contractées dans le passé avec notamment le règlement de celles concernant les plus gros créanciers (ACTIS et URSSAF). Elle a été aussi celle du retour à l'équilibre comptable après les errements auxquels nous avait contraint les pratiques étatiques (OQTF).

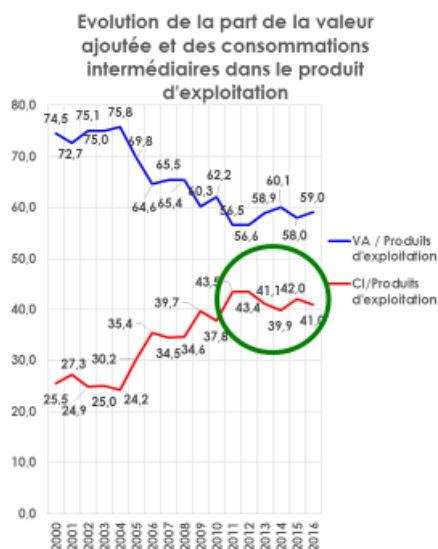
Evolution prévue du remboursement des dettes



1.2 Une maîtrise accrue du montant des consommations intermédiaires et un appel renforcé aux ressources marchandes face à la dégradation continue des ressources publiques

Compte tenu de la poursuite de la baisse des dotations publiques (la dernière étant en 2016 la suppression de la dotation du Conseil départemental de 17 500 €), l'année 2016 a été encore consacrée de la maîtrise de la part des consommations intermédiaires dans nos charges (renégociation des contrats fournisseurs, suivi de la redevance ACTIS, abattement de la TFPB en Quartier prioritaire de la politique de la ville QPV).

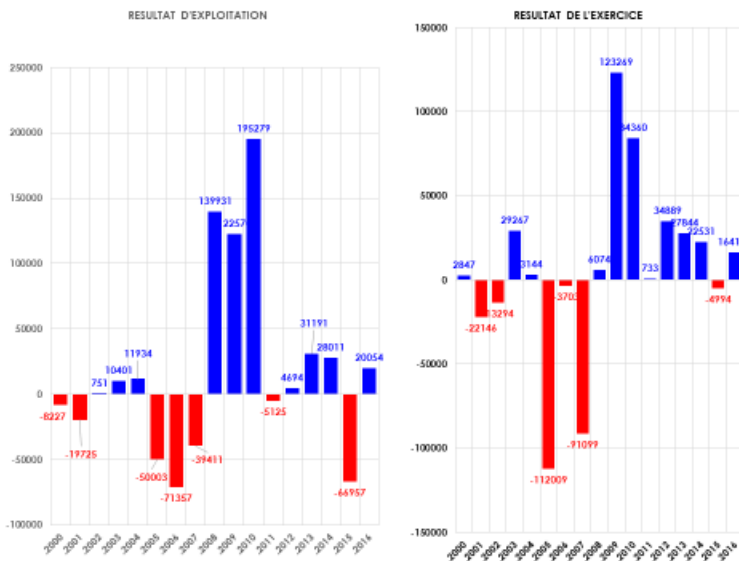
Créer de la valeur ajoutée réalisable et maîtriser les consommations intermédiaires



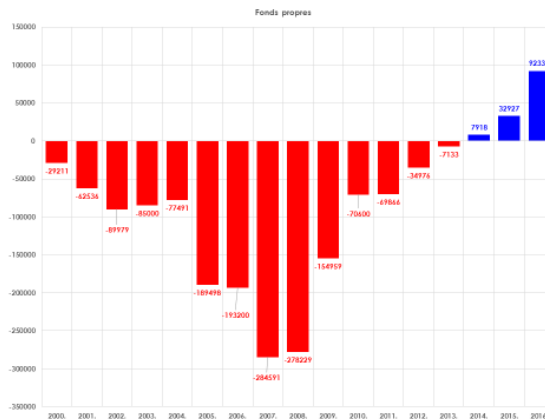
1.3 Retour au excédant d'exploitation et d'exercice.

Après avoir frôlé la catastrophe en 2015 en raison des errements préfectoraux (perte d'exploitation de... **-69 957 €** et d'exercice de **-4994 €** soit autant qu'au moment de la cessation de paiement en 2007), la situation a été rééquilibrée en 2016 (excédent d'exploitation de **+20054 €** et d'exercice de **+16 414**). Le montant des fonds propre progresse mais reste insuffisant pour faire face à un trimestre de gestion courante.

Résultats d'exploitation et résultats d'exercice de 2000 à 2016



Evolution des fonds propres



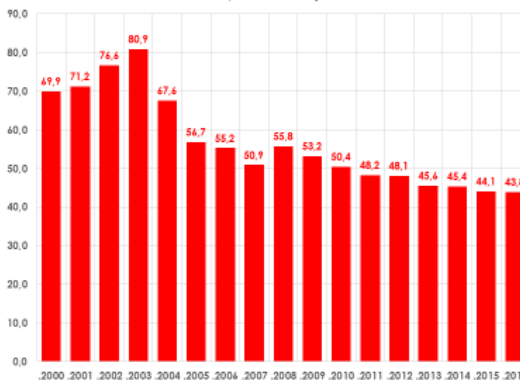
1.4 Des résultats satisfaisants mais qui restent fragiles

- **L'augmentation mécanique des prix des biens et des services** sur lesquels nous n'avons guère de maîtrise.
- **Les mesures administratives** contradictoires notamment en ce qui concerne la gestion par l'Etat des droits au séjour de nos résidents et de l'accès aux aides sociales. Les charges ont été reportées de manière irresponsable sur notre entreprise
- **La stagnation, voire la baisse des subventions** (Etat et collectivités territoriales) une tendance plus que décennale

Evolution comparée des produits et des dotations publiques d'exploitation



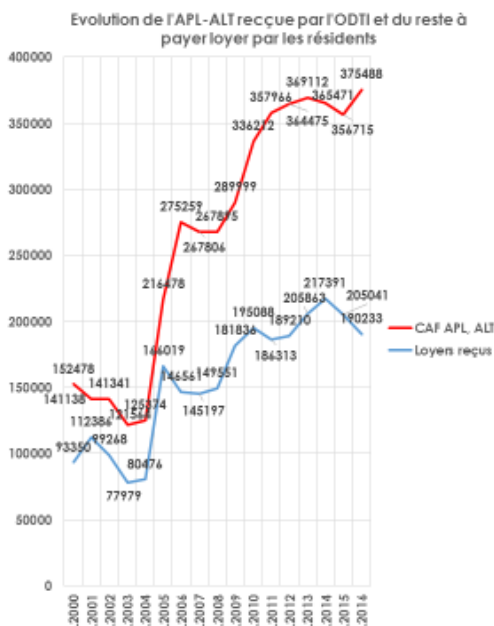
Dotations / Produits d'exploitation



- **La difficile maîtrise des ressources marchandes** (dettes locatives) **et des rémunérations** dans un système qui fonctionne mécaniquement à la hausse, sauf rupture brutale des contrats de travail. De plus en plus, il est nécessaire de recourir au bénévolat, aux statuts précaires et à l'intérim. Continuer comme le fait l'ODTI à privilégier les CDI devient une aberration.
- **Néanmoins, l'allègement du remboursement des dettes**, nous permet d'entrevoir de meilleurs jours si l'Etat et les collectivités territoriales assument enfin leurs responsabilités (lutte contre les trafics et rétablissement de la sécurité, transfert de patrimoine et autorisation de travaux). Il ne suffit pas pour cela que la préfecture diligente une mission d'inspection qui impute les responsabilités en matière de sécurité à l'ODTI.

1.5 Une bonne solvabilisation de nos résidents par l'APL et l'ALT.

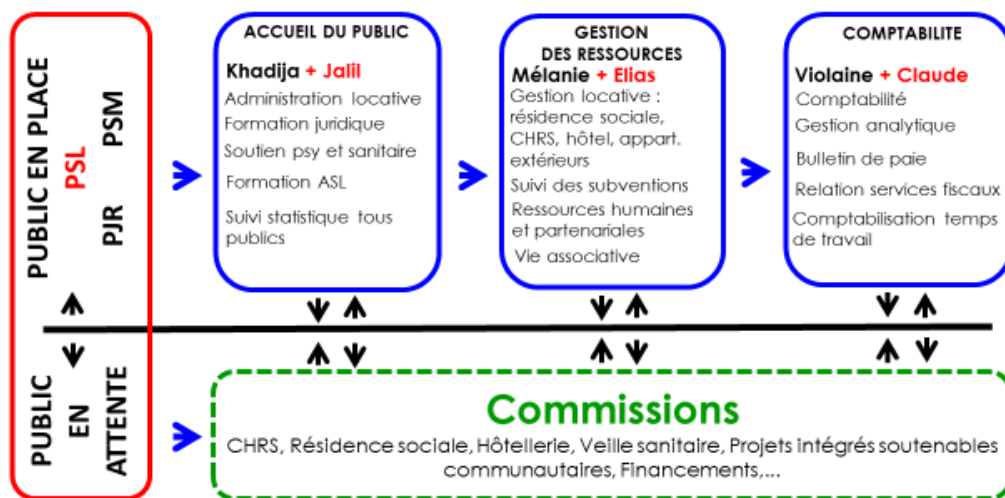
Evolution comparée des aides au logement (APL-ALT) et des loyers résiduels



1.6 Réorganisation du Pôle Gestion Accueil.

Les années 2015 et 2016 ont été marquées par la réorganisation du Pôle Gestion Accueil suite au départ en avril 2015 de Jeanne Nony, la gestionnaire de longue date et de Roxane Fresno, responsable de la gestion locative) en mai 2016. Il a fallu redistribuer des tâches particulièrement sensibles. La réorganisation de ce Pôle n'est pas achevée et il faut consacrer 2016 à sa réarticulation au Pôle Social Logement suite au départ (rupture conventionnelle) de la personne chargée de la gestion locative. Le constat d'une augmentation rapide des dettes locatives a aussi imposé de réformer les manières de faire.

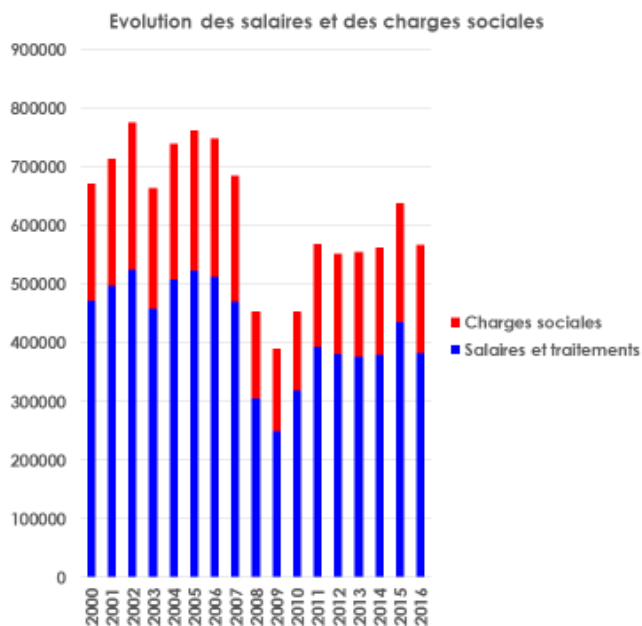
Réorganisation Pôle Gestion Accueil (2016)



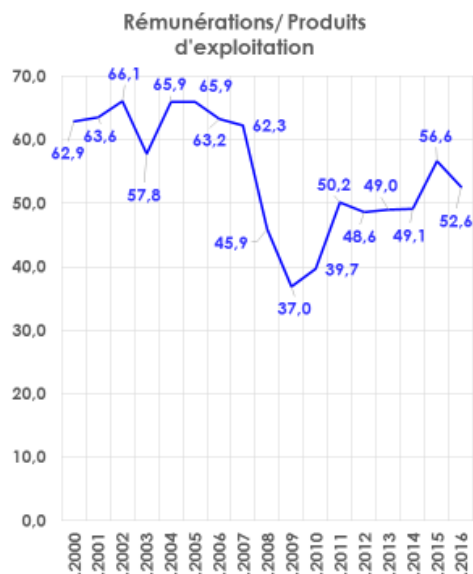
1.7 Masse salariale et productivité

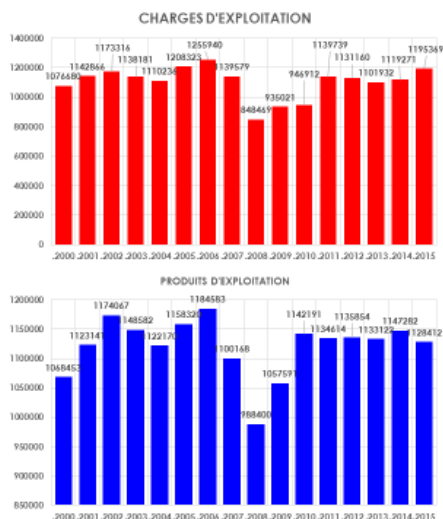
A cette occasion l'objectif est de mieux maîtriser l'augmentation de la masse salariale en faisant jouer les gains de productivité permis par les nouvelles technologies et la dématérialisation des documents administratifs.

Evolution des salaires et des charges sociales

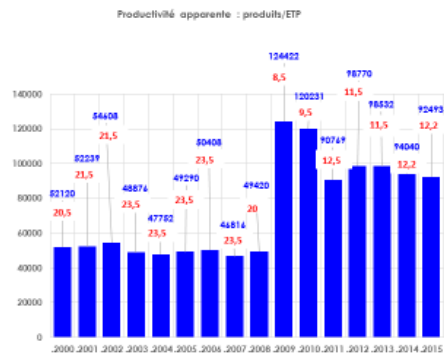


Part des rémunérations dans le produit d'exploitation

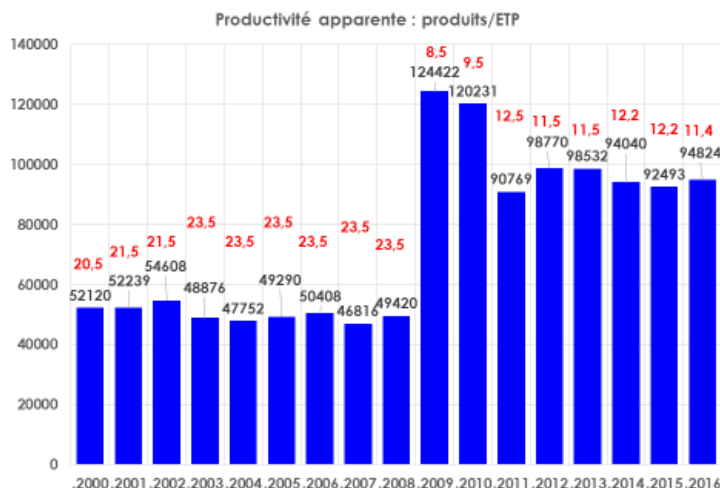




Charges et produits d'exploitation et productivité apparente du travail salarié

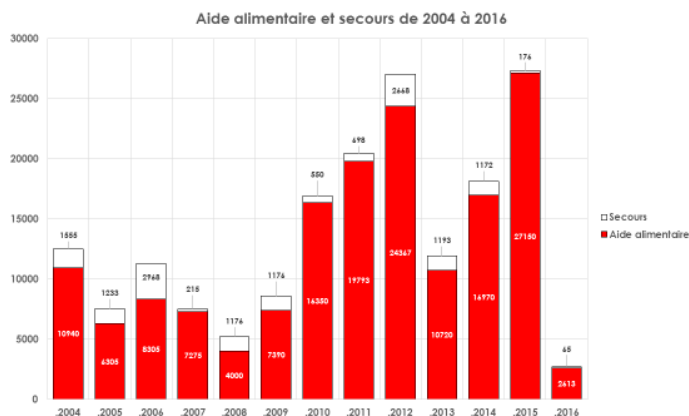


Evolution de la productivité apparente Produits d'exploitation /ETP

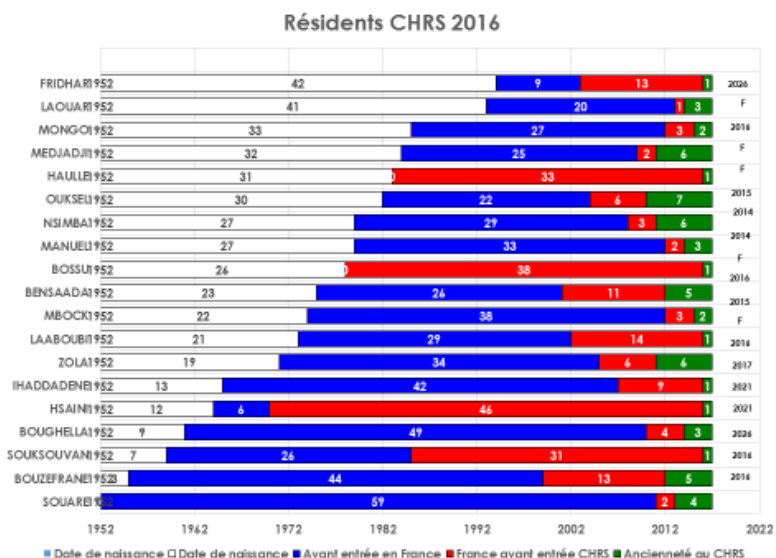


1.8 Réorganisation du CHRS.

La fin d'année 2015 a été aussi marquée par la reprise en main collective du CHRS suite aux dérives des pratiques administratives des autorités publiques : suppression des aides sociales aux résidents en statut précaire, mise en place des obligations de quitter le territoire français –OQTF, pertes de ressources pour l'entreprise. Le constat a été fait aussi d'une forte augmentation des dépenses pour les aides alimentaires monétaires qui ont été supprimées. Cette réorganisation s'est poursuivie en 2016 par la mise en place d'une commission mensuelle CHRS chargée de coordonner le secteur CHRS et à terme l'ensemble du secteur PSL (Pôle Social Logement). Ces difficultés ont donné lieu à des réunions avec la Préfecture et à une saisie du premier président de la Cour des comptes.



Parcours des publics logés au CHRS de l'ODTI à la fin 2016



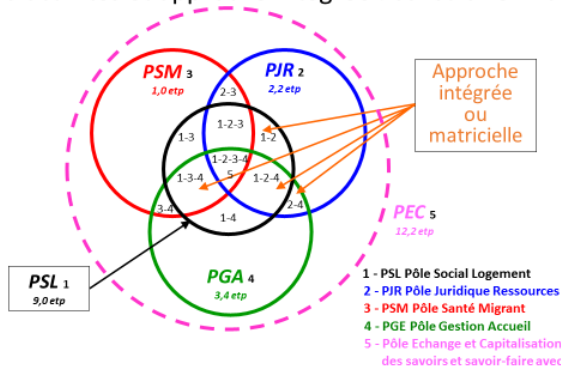
Origine géographique des résidents accueillis au CHRS de l'ODTI entre 2010 et 2016

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
FRA	0	1	0	0	1	0	2	4
ALG	1	0	2	0	1	0	2	6
TUN	0	0	0	0	0	0	1	1
AF NORD Moyen Orient	1	0	2	0	1	0	3	7
RDC	0	2	0	0	1	0	1	4
GUI	0	0	0	1	0	0	0	1
ANG	0	0	0	0	1	0	0	1
CAM	0	0	0	0	0	1	0	1
AFR SUBSAH	0	2	0	1	2	1	1	7
LAO	0	0	0	0	0	0	1	1
ASIE	0	0	0	0	0	0	1	1
TOTAL	1	3	2	1	4	1	7	19

1.9 Mise en œuvre de la comptabilité analytique.

L'année 2016 a été celle de l'approfondissement de la mise en place de la comptabilité analytique, un outil indispensable pour maîtriser la production et la réalisation de la valeur ajoutée au sein de l'entreprise avec un meilleur équilibre des emplois et des ressources entre les Pôles et les secteurs et une meilleure mise en œuvre de l'approche intégrée qui reste une nécessité impérieuse pour la maîtrise des coûts.

Pôles d'activités et approche intégrée : construire l'habiter



Avec l'approche intégrée, les ETP du tout sont supérieurs à la somme

Observatoire des Discriminations et des Territoires Interculturels
 Résidence Nordine Hadj Amar 7 place Edmond Arnaud – 38000 Grenoble
 Tél. +33 4 76 42 60 45 – fax +33 4 76 01 02 46 – www.odti.fr - Courriel observatoire@odti.fr

Modèle économique analytique de l'ODTI (en 2015)

Produit : 1 200 987 CF : 2 120
Charges : 1 198 867

Pôle Social Logement Prod : 1 013 709 84,4% Char : 990 625 82,3% CF : 21 332

CHRS	Résidence sociale	Résidence hôtelière	Logements diffus
Prod : 320 707 26,7%	Prod : 387 868 32,3%	Prod : 120 513 10,0%	Prod : 184 621 15,4%
Char : 678 150 31,3%	Char : 307 442 25,5%	Char : 120 412 10,0%	Char : 186 373 15,5%
BF : 57 442	CF : 80 426	CF : 101	BF : 1 753

Aide d'exploitation APL, ALT :	348 953
Subvention CHRS :	232 176
Subv. DRJCS DICII	50511
Subv. commune Grenoble	118 000
Total :	749 640

L'équilibre est réalisé grâce au Pôle Social Logement qui permet d'assurer les péréquations internes et de financer les autres pôles d'activité. En effet, il est de plus en plus difficile de trouver des subventions pour ces activités

Secteur Juridique	Secteur ASL	Secteur Psy	Secteur Infirmier
Prod : 86 061 7,2%	Prod : 41 334 3,4%	Prod : 41 300 3,4%	Prod : 18 583 1,5%
Char : 85 358 7,1%	Char : 59 924 5,0%	Char : 39 534 3,3%	Char : 23 426 1,9%
CF : 703	BF : 18 589	CF : 1 766	BF : 4 843

Pôle Juridique Ressources
Prod : 127 395 10,6% Char : 145 282 12,1%

BF : 17 887

Pôle Santé Migrants
Prod : 59 883 5,2% Char : 62 960 5,2%

BF : 3 077

Légende : Prod = Produits Char = Charges BF = Besoin de financement CF = Capacité de financement

Modèle économique analytique de l'ODTI (en 2016) (provisoire)

Produit : 1 118 189 CF : 16 411
Charges : 1 101 778

Pôle Social Logement Prod : 918 186 82,2% Char : 895 656 81,5% CF : 22 530

CHRS	Résidence sociale	Résidence hôtelière	Logements diffus
Prod : 296 448 26,5%	Prod : 352 132 31,5%	Prod : 96 494 8,6%	Prod : 173 112 15,5%
Char : 617 925 28,9%	Char : 268 746 23,5%	Char : 107 499 9,8%	Char : 181 486 16,5%
BF : 21 477	CF : 63 386	BF : 11 004	BF : 8 374

Aide d'exploitation APL, ALT :	375 488
DGF CHRS :	230 000
DGF DRJCS DICII	52 111
DGF commune Grenoble	118 000
Total :	775 799

L'équilibre est réalisé grâce au Pôle Social Logement qui permet d'assurer les péréquations internes et de financer les autres pôles d'activité. En effet, il est de plus en plus difficile de trouver des subventions pour ces activités

Secteur Juridique	Secteur ASL	Secteur Psy	Secteur Infirmier
Prod : 99 680 8,9%	Prod : 43 540 3,9%	Prod : 39 815 3,5%	Prod : 16 967 1,5%
Char : 85 598 7,8%	Char : 56 454 4,9%	Char : 40 096 3,6%	Char : 23 974 2,2%
CF : 14 083	BF : 12 914	BF : -281	BF : 7 005

Pôle Juridique Ressources
Prod : 143 220 12,8% Char : 142 052 12,7%

CF : 11 68

Pôle Santé Migrants
Prod : 56 783 5,1% Char : 64 070 5,8%

BF : 7 287

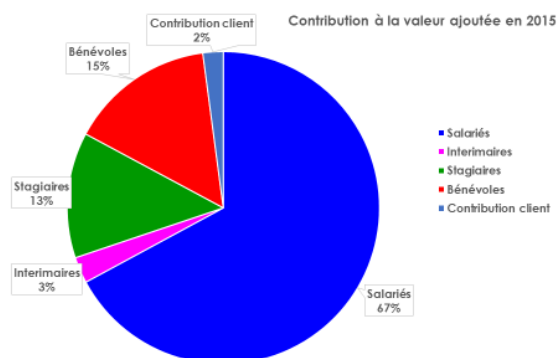
Légende : Prod = Produits Char = Charges BF = Besoin de financement CF = Capacité de financement

1.10 Contributions en temps de travail.

Au cours de l'année 2015 nous avons commencé à mieux mesurer la contribution en temps de travail de tous les professionnel-les (salaré-es, bénévoles, stagiaires, apprenti-es) ainsi que les résident-es à la production et à la réalisation de la valeur ajoutée. Cette initiative se poursuit en 2016 avec une mesure des temps de travail individuels et la quantification du temps passé sur les tâches des postes de travail. Nous devons aboutir à une évaluation plus réaliste et plus équitable des diverses contributions et développer au sein de l'entreprise une autre approche la valeur ajoutée produite et vendue. Dans une activité de service comme l'ODTI cette valeur est obligatoirement produite de manière intégrée entre les professionnel-les mais aussi avec les clients (économie collaborative). Tout cela ne va pas sans quelques tensions.

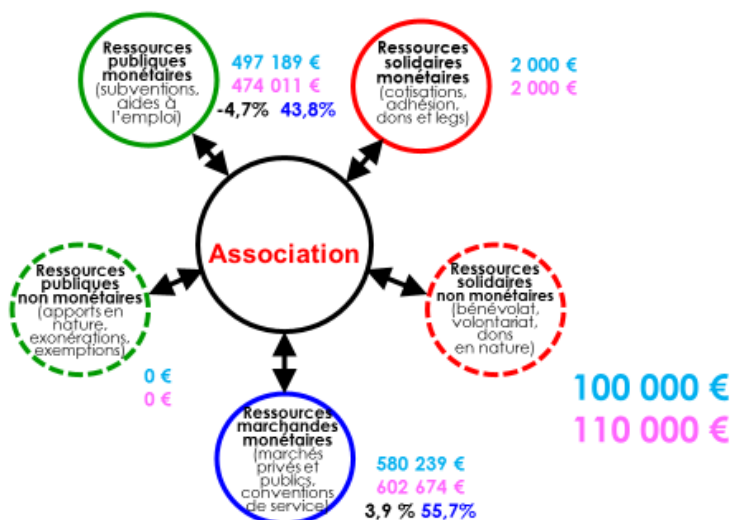
Contributeurs à la création de valeur ajoutée en 2015

2015
33 212 h



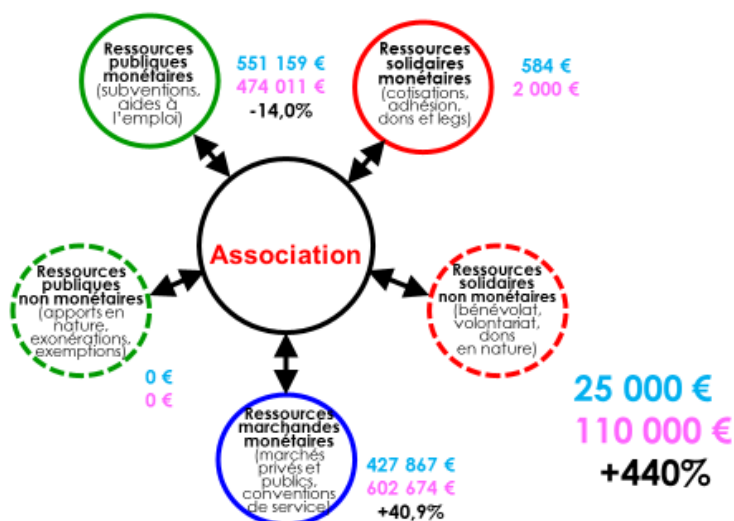
Ressources associatives – ODTI 2015-2016

Total des produits
2015 : 1 128 412 €
2016 : 1 080 992 €



Ressources associatives – ODTI 2008 - 2016

Total des produits
2008 : 988 400 €
2016 : 1 080 992 €

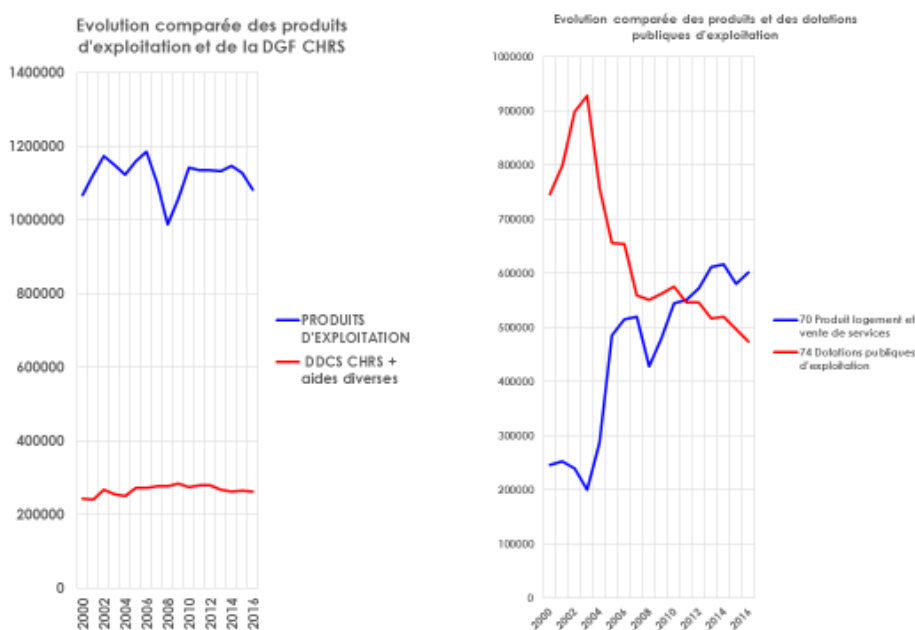


2 - Les comptes 2016

2.1 Les produits d'exploitation

2.11 Le montant total des produits d'exploitation en 2016 s'élève **1 080 992 €** contre **1 128 412 € en 2015**. Ces produits d'exploitation se décomposent de la manière suivante : une reprise du produit de la vente de biens et services qui est passé de **580 239 € en 2015** à **602 674 € en 2016** et des subventions d'exploitation qui sont passées de **497 189 € en 2015** à **474 011 en 2016**.

2.12 De plus en plus, nous avons recours aux produits de la vente de services pour équilibrer notre budget. Les services vendus sont essentiellement constitués par le produit des loyers des populations que nous hébergeons et des aides (APL, ALT) que nous mobilisons pour cela ainsi que les produits de formations juridiques vendues. En 2015 ce moteur marchand a fait lui aussi défaut (baisse de la part loyer résiduelle, baisse des subventions APL, baisse des produits de formation. La part ressource marchandes dans la totalité des ressources a néanmoins continué d'augmenter alors que la part des subventions se réduisait. En dix ans, la part des subventions dans nos ressources est passée de **75,2%** en 2000 à **43,8 % en 2016**. C'est le paradoxe pour une association qui fournit des services à des populations extrêmement précarisées de devoir leur demander plus d'argent chaque année



Evolution de la DGF du CHRS de l'ODTI de 2000 à 2016

